

PIAS SIS Année : 2021

(Partage d'informations accident en service rédigé par un SIS sur la base de son analyse interne)

Agents blessés sur intervention – Explosion de bouteilles de gaz

Mots clefs : Agents blessés sur intervention – Explosion de bouteilles de gaz.

Rappel sommaire des faits

Date de l'accident : XX décembre 2021 Heure : vers 03h45

Accident survenu : De nuit

Météo : Temps hivernal – pluie

Circonstances : Explosion de bouteilles de gaz lors d'un incendie de cabanes de pêche

Résumé des faits :

Les Sapeurs-Pompiers sont intervenus pour un feu de plusieurs cabanes de pêche à proximité des étangs. Lors de la phase d'extinction du sinistre, deux bouteilles de gaz ont explosé provoquant plusieurs victimes et propageant l'incendie. Le bilan fait état de trois sapeurs-pompiers et une personne civile blessés par l'explosion.

Illustrations



Conséquences

Bilan humain

Interne au service :

- 1 SP (Brûlures visage et mains) – UR
- 1 SP (Brûlure visage) – UR
- 1 SP (Brûlure 2ème degré (visage) – crépitements au niveau des poumons) – UA

Extérieur au service :

- 1 homme de 71 ans, propriétaire d'une des cabanes sinistrées, catégorisé en urgence relative.

Bilan matériel

Interne au service : RAS

Extérieur au service : RAS

Analyse

2 bouteilles de gaz, dont la présence n'était pas connue des sapeurs-pompiers, ont été soumises à la chaleur de l'incendie. Leur explosion, lors de la phase d'attaque du sinistre, a blessé 3 intervenants situés à environ 2 à 3 mètres des cabanes en feu et un tiers.

Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	<p>Cagoule en position d'attente au niveau du cou.</p> <p>Les SP sont équipés d'un ARI (non capelé au moment de l'accident).</p>	Agents vêtus de leur tenue de feu complète.
Organisationnels		
Techniques	Clôture en bois en feu tombée sur le tuyau de 45 disposé entre la division et le demi-raccord du 2ème tuyau, occasionnant une fuite.	<p>Plus de 300 m de tuyaux de 70 établis au moyen de deux dévidoirs.</p> <p>Deux LDV établies, l'une en attaque directe sur le foyer principal et la seconde en protection du cabanon voisin.</p>
Environnementaux	<p>Lieu du sinistre inaccessible avec l'engin. Présence d'un pont en bois. Chemin étroit (environ 2,50 m).</p> <p>Absence de requérant susceptible d'indiquer la présence de bouteilles de gaz sur les lieux.</p> <p>Absence d'éclairage public. Obscurité totale sur zone.</p>	

Réaction(s) immédiate(s)

- Agents pris en charge par le SSSM
- 2 Agents transportés au CH
- 1 Agent médicalisé transporté par Dragon sur l'Hôpital.

Mesures de prévention

- Mettre tout de suite la cagoule de feu une fois sorti de l'engin, ne pas la laisser en position d'attente au niveau du cou (règlement interne habillement).
- A l'appel, se renseigner sur la présence de bouteilles de gaz sur le site et transmettre l'information aux intervenants.
- Un RETEX Opérationnel est en cours.
- Une intervention identique s'est produite le 18 juin 2022 au même endroit et dans les mêmes circonstances. Pas de blessé concernant les SP ; mais 2 victimes en urgence relative côté civil. Suite à ce 2^{ème} accident, la mairie et le SDIS vont mener conjointement une action de prévention auprès des propriétaires quant au stockage de produits dangereux dans les cabanes de pêche.